CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E48820** **VALABLE JUSQU'AU** **18/05/2027**

ÉDITÉ LE 06/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1981

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/06/2003

Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 81 B 54

Siret : 321 391 013 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 711284000124

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001 / 001 432965/101

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 291235/000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ENTREPRISE LABEQUE

7 RUE DES ARTISANS
ZA LE PLACH
BP 41
40230 SAUBION

Téléphone : 05 58 77 05 65 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
LABEQUE JEAN CLAUDE DIRECTEUR GÉNÉRAL / LABEQUE RICHARD PRÉSIDENT / LABEQUE CELINE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.labeque-batiment.fr

E-mail : labeque@saslabeque.fr

Effectif moyen : 64 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 24 941 314 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	64	31/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/05/2026 16:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.